

AVENANT 2012 A L'ACCORD D'INTERESSEMENT DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROEN

La Direction et les organisations syndicales signataires ont conclu le 26 mai 2010 un accord d'intéressement en application de l'accord cadre sur la participation, l'intéressement et l'épargne salariale du Groupe PSA Peugeot Citroën du 26 mai 2010, modifié par avenant du 6 juin 2011.

Les clauses de l'accord du 26 mai 2010 et de son avenant du 6 juin 2011 non modifiées par le présent avenant demeurent en vigueur.

Conformément aux dispositions de l'article 2.2.3 de l'accord du 26 mai 2010, la Direction et les Organisations Syndicales se sont réunies pour préciser les modalités d'application de cet accord pour l'année 2012.

Article 1 – Durée

Le présent avenant est conclu pour une durée d'un an et portera sur l'exercice 2012.

Le présent avenant ne peut être dénoncé que par l'ensemble des parties signataires. La dénonciation sera alors notifiée, par l'une ou l'autre des parties, à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Siège Social de PEUGEOT SA.

Article 2 – Champ d'application et modalités d'adhésion à l'avenant

Peuvent être couvertes par le présent avenant, les sociétés françaises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES (PCA) ou PEUGEOT S.A. (annexe 1) ayant adhéré à l'accord du 26 mai 2010.

Les sociétés devront manifester leur volonté de bénéficier de ce dispositif, par accord d'adhésion, signé par les représentants employeurs et salariés dûment mandatés, le cas échéant après avoir dénoncé au préalable leur accord existant dans les conditions prévues par celui-ci. L'accord d'adhésion sera signifié aux autres parties du présent accord.

Article 3 – Modalités de calcul du montant cible d'intéressement pour l'année 2012

Article 3.1 – Définition des objectifs

▪ Objectif économique :

Comme prévu dans l'accord d'intéressement, la nature de cet objectif est déterminée chaque année. Pour 2012, cet objectif portera sur le free cash flow (hors cessions exceptionnelles d'actifs). Comme en 2011, celui-ci est apprécié sur le périmètre des sociétés industrielles et commerciales (SIC) et donne lieu à publication deux fois par an au moment de la publication des résultats financiers semestriels du Groupe.

Handwritten initials and signatures: AV, CC, MR, FD, and a large stylized signature.

- Objectif qualité :

L'objectif qualité est porté pour parts égales :

- sur les dépenses de garanties,
 - sur les résultats de l'Enquête Qualité Clients : appréciés sur les pays du « G5 » (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Italie) pour 65 %, sur la Chine pour 15 %, sur le Brésil pour 15 % et sur la Russie pour 5 %. La consolidation de l'indicateur s'effectue au prorata des ventes réalisées en 2011 dans chacun des pays.

- Objectif sécurité :

L'objectif sécurité porte toujours sur le taux de Fréquence Management des Accidents de Travail avec Arrêt (périmètre Monde, hors FAURECIA et GEFECO).

Article 3.2 – Contribution des objectifs dans le montant cible de l'intéressement

La contribution des objectifs est :

- 50 % pour l'objectif économique
- 25 % pour l'objectif qualité
- 25 % pour l'objectif sécurité

Article 3.3 – Détermination des seuils de déclenchement et mode de calcul du résultat de chaque objectif

Pour chacun des trois objectifs, les parties conviennent des modalités suivantes :

- L'objectif économique repose sur l'indicateur free cash flow (hors cessions exceptionnelles d'actifs) :
 - Seuil de déclenchement : - 150 millions d'euros au 31 décembre 2012
 - Cible 2012 : free cash flow supérieur ou égal à 330 millions d'euros au 31 décembre 2012
 - La valorisation de la progression entre les deux seuils est linéaire
- L'objectif qualité repose sur les indicateurs suivants :
 - L'indice de dépenses de garantie :
 - ✦ L'indice est calculé dans les conditions 2012 en volumes 2011
 - ✦ Seuil de déclenchement : indice 109 (par rapport à base 100 en décembre 2011)
 - ✦ Cible 2012 : indice 106 (par rapport à base 100 en décembre 2011)
 - ✦ La valorisation de la progression entre les deux seuils est linéaire
 - EQC Vente et Après-vente :
 - ✦ Seuil de déclenchement : amélioration de 5 points de l'indice EQC (par rapport à base 100 en décembre 2011)
 - ✦ Cible 2012 : amélioration de 8 points de l'indice EQC (par rapport à base 100 en décembre 2011)
 - ✦ La valorisation de la progression entre les deux seuils est linéaire

AV CC
MR
SN
FD

- L'objectif sécurité repose sur le Taux de Fréquence management des accidents de travail avec arrêt (cumul à fin décembre 2012) :
 - Seuil de déclenchement : 2,3
 - Cible 2012 : 1,9
 - La valorisation de la progression entre les deux seuils est linéaire

Article 4 – Modalités de suivi de l'accord

Le suivi de l'avancement des réalisations par rapport aux cibles fixées est réalisé semestriellement par la Direction de chaque société pour présentation à son CCE et aux CE d'établissements, ou à son CE (article 4.1 de l'accord du 26 mai 2010).

Au-delà de ce suivi, une commission centrale de suivi sur la participation et l'intéressement est mise en place. Elle réunit les organisations syndicales signataires de l'accord du 26 mai 2010 et de ses avenants. Elle a pour objet de suivre la réalisation de l'intéressement et de la participation et se réunit au moins une fois par an lors de la publication des résultats financiers du Groupe.

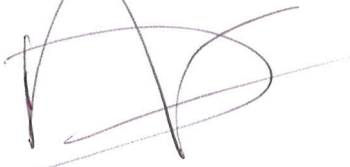
Article 5 – Dépôt - Publicité

Conformément à la loi, le présent avenant et ses annexes seront déposés à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi et au Greffe du Conseil de Prud'hommes.

8
 AV CC
 MR
 CN
 FD

**AVENANT 2012 A L'ACCORD D'INTERESSEMENT
DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN**


Pour la Direction de PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES S.A.



Denis MARTIN
Directeur Industriel

Pour les Organisations Syndicales

CFDT



Monsieur MADEIRA

CGT

Monsieur MERAT

CFE-CGC



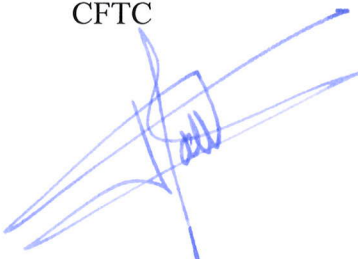
Madame VALLERON

FO



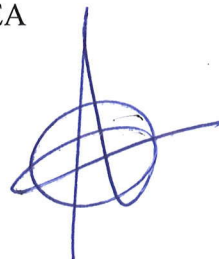
Monsieur LAFAYE

CFTC



Monsieur DON

GSEA

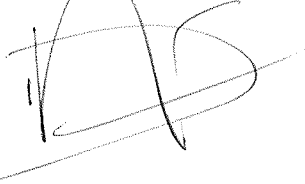


Monsieur MAFFI

Fait à Poissy, le 6 juin 2012

**AVENANT 2012 A L'ACCORD D'INTERESSEMENT
DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN**

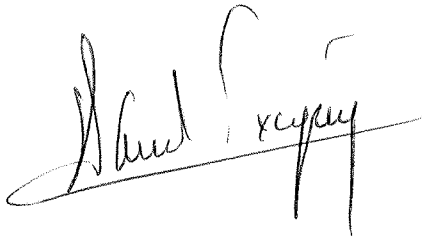
Pour la Direction de PEUGEOT S.A.



Denis MARTIN
Directeur Industriel

Pour l'Organisation Syndicale

CFE-CGC



Monsieur de SAINT-EXUPERY

Fait à Paris, le 6 juin 2012

**ANNEXE 1 – LISTE DES SOCIETES DU PERIMETRE D'APPLICATION DE
L'AVENANT**


RAISON SOCIALE	N° SIREN	Adresse du siège social
Peugeot Citroën Automobiles S.A.	542065479	Route de Gisy 78943 VELIZY VILLACOUBLAY Cédex
Peugeot SA	552100554	75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS
Société de Constructions d'Equipements de Mécanisation et de Machines	562086454	Le Rond Point Rue Copernic 42000 ST ETIENNE
Assistance Technique Peugeot Citroën	450513056	Cité Expandis immeuble Golden Gate - rue du mail 44700 ORVAULT

AV oc
MR
SM
BD
8
M

**ANNEXE 2 – LISTE DES SOCIETES ADHERENTES A L'ACCORD DE PARTICIPATION
DU GROUPE PSA PEUGEOT CITROËN**

RAISON SOCIALE	N° SIREN	Adresse du siège social
Société de Constructions d'Equipements de Mécanisation et de Machines	562086454	Le Rond Point Rue Copernic 42000 ST ETIENNE
Assistance Technique Peugeot Citroën	450513056	Cité Expandis immeuble Golden Gate - rue du mail 44700 ORVAULT
Société Commerciale Automobile	302475041	75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS
Grands Garages du Limousin	302653563	Zone Industrielle de Magré - Route de Toulouse 87000 LIMOGES
SIA Champagne Ardennes	414713636	bd d'Alsace Lorraine 51350 CORMONTREUIL
SIA Provence	054804307	204 boulevard Michelet 13008 MARSEILLES
Peugeot Saint Denis Automobiles	437538572	75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS
Peugeot Neuilly Victor Hugo	501500664	39 rue Saint Didier 75116 PARIS
Paris Sud Est Automobiles	965201452	115 avenue Jean Jaurès 91230 MONTGERON
Royal Nogent Garage	582017257	44 rue Charles de Gaulle 94130 NOGENT SUR MARNE
SABRIE	702005075	8 rue Emile Boutrais 94120 FONTENAY SOUS BOIS
Société Commerciale Citroën	542109442	6 rue Fructidor 75017 PARIS
Citroën Antibes	411731854	1945, route de Grasse BP 119 06602 ANTIBES CEDEX
Citroën Argenteuil	428655161	249, avenue d'Argenteuil 92270 BOIS-COLOMBES
Citroën Aulnay sous bois	568201370	PRINCE -garage Petits Ponts - 153 route de Mitry 93604 AULNAY-SOUS-BOIS
Citroën Cannes	414672089	75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS
Citroën Dunkerque	384646170	75 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS
Citroën Issoire	399745363	Route de Clermont - BP 145 63504 ISSOIRE Cedex
Citroën Nancy	433974649	ZI du FRANCLIOS 54520 LUDRES
Citroën Orléans	433976537	740, rue de Bourges - Parc d'activités "les Provinces" 45160 OLIVET
Citroën Roncq-Roubaix	433972494	147 Bis, rue de Dronckaert 59223 RONCQ

RAISON SOCIALE	N° SIREN	Adresse du siège social
Citroën Sarcelles	698204013	1, avenue Paul Langevin F13 95206 SARCELLES
Citroën Troyes	562881623	5, Rue Jean Monet 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
SCDPR	501500623	6 rue Fructidor 75017 PARIS
CREDIPAR	317425981	12 avenue André Malraux 92300 LEVALLOIS PERRET
PMTc	875550667	Rue du 17 Novembre 25350 MANDEURE



 MR ec

**ANNEXE 3 - SOCIETES DE FINANCEMENT CONTRIBUTANT AU ROC DU GROUPE
PSA PEUGEOT CITROËN**

PAYS	DENOMINATION
Allemagne	Banque PSA Finance S.A. Niederlassung Deutschland FCC Auto ABS - Compartiment 2008-1 Auto ABS FCT - Compartiment 2010-1
Algérie	BPF Algérie
Argentine	PSA Finance Argentina Compania Financiera S.A.
Autriche	Banque PSA Finance Niederlassung Österreich
Belgique	PSA Finance Belux
Brésil	Banco PSA Finance Brasil S.A. PSA Arrandamento Mercantil S.A. Fonds d'Investissements en Droits de Créances - FIDC Brésilien
Croatie	PSA Financial d.o.o.
Espagne	Banque PSA Finance, Sucursal en Espana Fonds de Titrisation d'Actifs Auto ABS 2009-1
France	CREDIPAR Cie pour la Location de Véhicules - CLV Sté de Financem. des Réseaux Automobiles - SOFIRA Société Financière de banque - SOFIB Banque PSA Finance Sté Nouvelle de Développement Automobile - SNDA Financière Greffulhe S.A.S. PSA Assurance S.A.S. FCC Auto ABS - Compartiment 2006-1 FCC Auto ABS - Compartiment 2007-1
Hongrie	PSA Finance Hungaria Zrt.
Italie	Banque PSA Finance Succursale in Italia PSA Factor Italia S.p.A. PSA Renting Italia S.p.a Auto ABS S.r.l. - Compartiment 2007-2
Luxembourg	PSA Finance S.C.S.
Malte	PSA Services Ltd PSA Life Insurance Ltd PSA Insurance Ltd
Mexique	Banque PSA Finance Mexico SA de CV SOFOL
Pays Bas	PSA Finance Nederland B.V. PSA Financial Holding B.V. Peugeot Finance International N.V.
Pologne	PSA Finance Polska Sp.zo.o. Banque PSA Finance SA Oddzial w Polsce
Portugal	Banque PSA Finance Sucursal em Portugal PSA Gestao Comercio E Aluguer de Veiculos
République Tchèque	PSA Finance Ceska Republika S.r.o.
Royaume Uni	Banque PSA Finance - UK Branch PSA Wholesale Ltd Vernon Wholesale Investment Company Ltd
Russie	Bank PSA Finance Rus
Slovaquie	PSA Finance Slovakia S.r.o.
Slovénie	BPF Financiranje d.o.o.
Suisse	PSA Finance Suisse S.A.
Turquie	BPF Pazarlama A.H.A.S.

AN
SM
MR
ED